

Lien immigration-criminalité : 10 preuves accablantes qui accusent le pouvoir

écrit par Jacques Guillemain | 30 juillet 2020



C'est une remarquable étude qu'a publiée le Salon Beige en début d'année.

Alors que les policiers, injustement et odieusement taxés de racisme, estiment avoir été lâchés en rase campagne par Castaner, c'est Darmanin qui lance une opération séduction pour tenter de recoller les morceaux avec l'institution.

Malheureusement pour lui, le ministre de l'Intérieur vient de se saborder et de perdre toute crédibilité en niant le lien indéniable qui existe entre l'immigration et la sur-délinquance.

<https://pierrecassen.com/2020/07/29/pour-le-faux-cul-darmanin-limmigration-na-rien-a-voir-avec-linsecurite/>

Darmanin ment pour protéger Macron, qui craint de subir le sort de Jospin, éliminé dès le 1^{er} tour en 2002 suite à l'explosion de l'insécurité.

C'est une omerta criminelle qu'imposent le pouvoir, les médias et la justice, afin de protéger les auteurs d'agressions, dès lors qu'ils sont d'origine immigrée.

On tait les noms des criminels, on interdit les statistiques ethniques, on traîne en justice ceux qui clament la vérité. Tout est truqué, falsifié, maquillé pour taire la sinistre réalité : **l'immigration est devenue un danger mortel pour la France.**

Comment Darmanin peut-il prétendre s'attaquer à l'ensauvagement de la société, dès lors qu'il nie l'origine principale du mal ?

Voici les preuves irréfutables qui démontrent que l'immigration a fait exploser les chiffres de l'insécurité.

Depuis les années 70, la criminalité a été multipliée par cinq.

<http://www.libertepolitique.com/Actualite/Decryptage/Lien-entre-immigration-et-delinquance-les-10-preuves-scientifiques-et-sourcees>

1° Pourcentage des étrangers mis en cause (donc sans les immigrés et descendants). Chiffres officiels de 2018.

Alors que les étrangers ne comptent que pour 6 % de la population, ils représentent :

16 % des mis en cause pour homicides

15 % des mis en cause pour coups et blessures volontaires

14 % des mis en cause pour violences sexuelles (viols, tentatives de viol et agressions sexuelles)

17 % des mis en cause pour vols avec armes

32 % des mis en cause pour vols violents sans armes

27 % des mis en cause pour vols sans violence

27 % des mis en cause pour cambriolages

26 % des mis en cause pour vols d'accessoires et dans les véhicules

14 % des mis en cause pour "escroqueries et infractions assimilées"

Par ailleurs, alors que les étrangers originaires de pays d'Afrique correspondent à 3 % de la population vivant en France, ils représentent :

9 % des mis en cause pour coups et blessures volontaires

11 % des mis en cause pour vols avec armes

24 % des mis en cause pour vols violents sans armes

17 % des vols sans violence contre les personnes

13 % des mis en cause pour cambriolage

18 % des mis en cause pour vols d'accessoires et dans les véhicules

8 % des mis en cause pour escroqueries et infractions assimilées

2° Pourcentage d'étrangers parmi les mis en causes selon l'ONDRP (hors délits routiers et hors infractions sur les permis de séjour)

L'augmentation annuelle est telle que ces chiffres ne sont plus publiés et que l'ONDRP va disparaître pour mieux cacher la sinistre réalité aux Français !

- 2009 : 15,7 %
- 2010 : 16,4 %
- 2011 : 17,9 %

- 2012 : 18,6 %
- 2013 : 20,2 %

3° L'étude de Hugues Lagrange

En 2010, le sociologue Hugues Lagrange publie "**Le déni des cultures**", un ouvrage qui jette un pavé dans la mare puisqu'il ose pour une fois étudier le facteur culturel (et non le facteur social inconditionnellement invoqué par la gauche) pour expliquer les problèmes posés par l'immigration et son intégration, notamment la délinquance. Lagrange a effectué une enquête auprès de plus de 4 500 adolescents habitant dans les quartiers sensibles d'Île-de-France, dans le XVIII^e etc.

Conclusion : À statut social égal, « **les adolescents éduqués dans des familles originaires de pays du Sahel sont trois à quatre fois plus souvent impliqués comme auteurs de délits que les adolescents élevés dans des familles autochtones ; et ceux qui sont éduqués dans des familles maghrébines, deux fois plus** ».

4° L'étude de Sebastian Roché sur le lien entre immigration et délinquance :

Les jeunes d'origine maghrébine sont presque deux fois plus nombreux que les Français autochtones à commettre plus de dix actes peu graves ;

Les jeunes d'origine maghrébine sont presque trois fois plus nombreux que les Français autochtones à commettre plus de trois actes graves ;

68 % des délits peu graves sont commis par des adolescents dont un parent ou les deux sont nés en France ;

32% des actes peu graves sont commis par des personnes dont les deux parents sont nés hors de France.

54 % des actes graves sont commis par des adolescents dont un ou deux parents sont nés en France

46 % des actes graves sont commis par des jeunes dont les deux parents sont nés hors de France ;

Les jeunes d'origine étrangère ne sont pas l'objet d'un contrôle policier plus fort dès lors qu'on contrôle le nombre de délits commis.

5° L'étude de Roché et Dagnaud sur les dossiers judiciaires dans l'Isère :

Selon l'étude menée entre 1985 et 2000 sur les dossiers du tribunal de Grenoble par des chercheurs du CNRS : les Français autochtones sont 2 fois plus victimes de faits graves qu'ils n'en sont les auteurs. Les Africains d'origine (Afrique du Nord et subsaharienne) sont auteurs de faits graves trois fois plus qu'ils n'en sont victimes.

L'étude montre également que 66,5 % des mineurs jugés ont un père né à l'étranger (pour 49,8 % dans un pays du Maghreb), et 60 % ont une mère née à l'étranger.

6° Le fichier Canonge :

Le *Systeme de traitement des infractions constatées (STIC)* est un fichier de police informatisé français du ministère de l'Intérieur regroupant les informations concernant les auteurs d'infractions interpellés par les services de la police nationale. Dans le cadre du STIC, le *logiciel Canonge* permet de rassembler dans un même fond documentaire le signalement des auteurs d'infractions, comprenant en particulier des renseignements sur la couleur des yeux ou des cheveux, la présence de signes particuliers, les photos anthropométriques, ainsi que le type ethnique. On sait qu'en 2006 à Paris, le fichier Canonge comprenait environ 103 000 hommes, dont 29 % de Nord-Africains et 19 % de Noirs, mais seulement 37 % de

Blancs. Le lien entre immigration et délinquance est ici très clair.

7 ° L'origine des détenus selon l'Insee

Selon une étude de l'Insee parue en 2000, près de 40 % des détenus avaient un père né à l'étranger ou dans les anciennes colonies, et un quart dans un pays du Maghreb. Les hommes nés à l'étranger sont également deux fois plus nombreux en prison que dans l'ensemble de la population : 24 % contre 13 %. C'est particulièrement le cas des hommes nés au Maghreb, qui représentent 11,6 % de la population carcérale mais seulement 5,4 % de la population.

8° Le pourcentage de détenus musulmans

L'un des chiffres qui fait souvent débat est le pourcentage de musulmans parmi les détenus dans les prisons françaises. Un article publié dans le [Washington Post](#) en 2008 estimait que "60 % à 70 %" des détenus étaient musulmans en France. Ce chiffre était repris la même année par Le Monde dans un article. Jack Lang avait annoncé les mêmes chiffres pour réclamer des imams dans nos prisons.

Le sociologue Farhad Khosrokhavar avançait des chiffres du même ordre de grandeur dans son ouvrage *L'islam dans les prisons* paru en 2004.

9° Le pourcentage de détenus étrangers

Une autre preuve du lien entre immigration et délinquance est le nombre de détenus de nationalité étrangère en France. Le ministère de la Justice révèle que 22 % des détenus sont étrangers : 14 964 ressortissants étrangers sont détenus dans les prisons françaises, sur un total de 69 077 détenus au 1^{er} février 2017. Parmi eux, quatre pays d'origine rassemblent 42 % de l'ensemble des ressortissants étrangers. Il s'agit de l'Algérie (1 954 détenus), du Maroc (1 895), de la Roumanie (1 496) et de la Tunisie (1102).

10° Les viols à Paris selon l'ONDRP

L'étude intitulée "**Les viols commis à Paris en 2013 et 2014 enregistrés par les services de police**", effectuée par l'ONDRP, porte sur un échantillon de 688 viols commis dans la capitale et qui ont fait l'objet d'une plainte. Parmi les mis en cause dans les affaires de viols sur majeurs dont la nationalité est connue, 52 % sont de nationalité étrangère. Concernant les viols sur mineurs, la part d'étrangers est de 22 %. Ces pourcentages considérables sont à comparer avec la part de la population de nationalité étrangère en France, *qui est de 6 % !*

Notons tout de même que ces statistiques se basent uniquement sur les viols déclarés aux autorités, qui sont une minorité des viols. Rappelons également que ces statistiques ne nous permettent pas d'avoir des informations sur l'origine des mis en cause de nationalité française, qui peuvent tout à fait être nés étranger à l'étranger.

Pour finir, notons que selon l'étude du psychiatre Patrice Huerre, publiée au début des années 2000, **72 % des « tournantes » en France sont commis par des violeurs d'origine maghrébine ou subsaharienne**. Pour la question de l'appartenance ethnique des familles, 52 % sont originaires des pays du Maghreb, 20 % d'Afrique noire, le restant des sujets étant issu de familles d'origine française.

Conclusion

C'est donc un problème de société massif qui n'est pas reconnu et que l'État et les médias à sa botte tentent de cacher au peuple.

Pour taire la vérité et empêcher les Français d'exprimer leur colère et leurs désaccords avec la politique d'immigration, le pouvoir envisage de supprimer l'anonymat sur les réseaux sociaux.

Mais dans le même temps il cache le nom des criminels qui tuent chaque jour dans nos rues, "pour ne pas faire le jeu de l'extrême-droite".

Si la criminalité fait peur à 75 % des Français, qui ne se sentent plus en sécurité nulle part, c'est la sphère identitaire et patriote qui fait peur à Macron.

Sa hantise, finir troisième en 2022 et subir l'humiliation de Jospin, éliminé dès le premier tour.

Attendez-vous donc à subir un discours aussi musclé que mensonger sur la tolérance zéro ou sur des promesses de fermeté, discours qui sera oublié au lendemain des élections.

Macron se fout totalement de la sécurité des Français.

Tous ces chiffres, il les connaît car il dispose d'un point de situation chaque matin. Mais en nommant Dupond-Moretti à la Justice et en supprimant l'ONDRP, Macron a confirmé sa volonté de disloquer la nation pour imposer sa vision mondialiste de demain.

Puisse-t-il connaître en 2022 le même sort que Jospin, afin que notre pays soit libéré de cette entreprise de démolition machiavélique.

<https://ripostelaique.com/lien-immigration-criminalite-10-pr-euves-accablantes-qui-accusent-le-pouvoir.html>